Vous rencontrez des difficultés pour :

- Remplir des dossiers administratifs
- Rédiger des lettres administratives et personnelles
- Lire et comprendre des documents
- Rédiger un CV et un lettre de motivation...

Un écrivain public vous apporte sont aide **tous les jeudis dans votre Centre Communal d'Action Sociale, de 9h à 11h**. L'écrivain a pour objectif de faciliter les démarches des personnes en situation de fragilité face à l'écriture.

À lire sur le même sujet :



Le CCAS : au coeur des solidarités

L'étendue des missions du CCAS est à l'image des défis et des enjeux auxquels l'action sociale est aujourd'hui confrontée.

Lire la suite

Le Centre Communal d'Action Sociale

Le CCAS joue un rôle d'information, d'accès au droit, d'orientation et de conseil aux personnes en

Repères :

Votre élue référente : Laura Crocitti

Le CCAS est un service à destination des habitants de Château-Thierry. Vous n'habitez pas la commune ? N'hésitez pas à contacter l'Unité Territoriale d'Action Sociale (UTAS).

Unité Territoriale d'Action Sociale
1 rue Robert Lecart
BP 80220
02407 Château-Thierry Cedex

Tél. : 03.23.83.85.00
Mail : utas.chateau-thierry@cg02.fr (link sends e-mail)

CCAS de Château-Thierry

Accueil
Mail : contact@ccas-chateau-thierry.fr
Tél. : 03 23 69 42 12

Horaires d'ouverture au public :

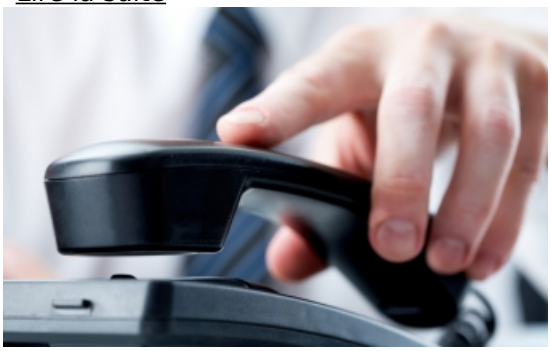
Du lundi au jeudi : 8h30-12h et 13h30-17h
Le vendredi : 8h30-12h et 13h30-16h30
Fermeture le mardi matin

Contact :

Un écrivain public à votre service, les jeudis de 9h à 11h.
Renseignements :
Mail : contact@ccas-chateau-thierry.fr
Tél. : 03 23 69 42 12

difficulté.

Lire la suite



Numéros utiles

Consulter ici les informations relatives aux acteurs en charge de l'accès aux droits, de la solidarité et de l'action sociale (Caf, CCAS, CPAM, Point d'accès au droit...).

Lire la suite

Source URL:https://www.chateau-thierry.fr/article/ecrivain-public